

MODIFICATION N° 2

**Datée du 29 janvier 2021
à la notice annuelle datée du 16 novembre 2020
telle que modifiée par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020**

Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique, parts des séries A, F, I et O
Mandat privé de rendement prudent Dynamique, parts des séries A, F, FH, H et I
Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique, parts des séries A, F, FH, H, I et O
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis, parts des séries A, C*, F, G**, I, T et V***
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis, parts des séries A, F, I, O et V***
Portefeuille équilibré Marquis, parts des séries A, F, G**, I, T et V***
Portefeuille d'actions Marquis, parts des séries A, C*, F, I et T
Portefeuille de croissance Marquis, parts des séries A, F, G**, I, T et V***
Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique, actions des séries A, F, FH, H, I et O

(chacun, un « **Fonds** », et, collectivement, les « **Fonds** »)

* Cette série n'est plus offerte par ce Fonds, mais des titres de cette série déjà émis demeurent en circulation.

** Cette série n'est plus offerte, en règle générale, par ce Fonds, mais des titres de cette série déjà émis demeurent en circulation et d'autres titres peuvent être émis pour permettre les substitutions des titres de cette série entre les Fonds pour les investisseurs existants.

*** Les achats de titres de série V de ce Portefeuille et les reclassements vers ces titres ne sont plus permis. Les substitutions entre titres de séries V sont permises parmi les Portefeuilles Solutions institutionnelles Marquis.

La présente modification n° 2 datée, du 29 janvier 2021, à la notice annuelle datée du 16 novembre 2020, telle que modifiée par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020 (la « **notice annuelle** ») se rapportant au placement des Fonds, fournit certains renseignements supplémentaires sur les Fonds, et la notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements. Tous les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle, sauf s'ils sont par ailleurs expressément définis dans la présente modification n° 2. Tous les renvois à des numéros de page renvoient à des pages de la version de la notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, sur SEDAR, le 16 novembre 2020.

Les modifications présentées dans la présente modification n° 2 portent sur la correction des frais de gestion et des frais administratifs de certaines séries des Fonds dans le prospectus simplifié.

ATTESTATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET DE SON GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR

Le 29 janvier 2021

Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique

(le « **Fonds Société** », et la Société de fonds mondiaux Dynamique étant appelée la « **Société** »)

La présente modification n° 2, datée du 29 janvier 2021, avec la notice annuelle datée du 16 novembre 2020, telle que modifiée par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020, et le prospectus simplifié daté du 16 novembre 2020, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020 et la modification n° 2 datée du 29 janvier 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« *Neal Kerr* »

Neal Kerr

Administrateur, président du conseil et
président de la Société (*signant en sa
capacité de chef de la direction*)

« *Anil Mohan* »

Anil Mohan

Administrateur et chef des finances de la Société

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

« *Anna Tung* »

Anna Tung

Administratrice

« *Jim Morris* »

Jim Morris

Administrateur

AU NOM DE GESTION D'ACTIFS 1832 INC., S.E.N.C., À TITRE DE COMMANDITÉ DE GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C., EN TANT QUE GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DU FONDS SOCIÉTÉ

« *Neal Kerr* »

Neal Kerr

Président (*signant en sa capacité de chef de
la direction*) de Gestion d'actifs 1832 Inc.
S.E.N.C., à titre de commandité de Gestion
d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire
et promoteur du Fonds

« *Anil Mohan* »

Anil Mohan

Chef des finances de Gestion d'actifs 1832 Inc.,
S.E.N.C., à titre de commandité de Gestion
d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire et
promoteur du Fonds

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GESTION D'ACTIFS 1832 INC., S.E.N.C., À
TITRE DE COMMANDITÉ DE GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C., EN TANT QUE
GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DU FONDS SOCIÉTÉ**

« John Pereira »

John Pereira
Administrateur

« Jim Morris »

Jim Morris
Administrateur

ATTESTATION DES FONDS EN FIDUCIE ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

Le 29 janvier 2021

Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique
Mandat privé de rendement prudent Dynamique
Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis
Portefeuille équilibré Marquis
Portefeuille d'actions Marquis
Portefeuille de croissance Marquis

(tous ces OPC sont appelés les « Fonds en fiducie »)

La présente modification n° 2, datée du 29 janvier 2021, avec la notice annuelle datée du 16 novembre 2020, telle que modifiée par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020, et le prospectus simplifié daté du 16 novembre 2020, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020 et la modification n° 2 datée du 29 janvier 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« Neal Kerr »

Neal Kerr
Président (*signant en sa capacité de chef de la direction*) de Gestion d'actifs 1832 Inc. S.E.N.C., à titre de commandité de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire et promoteur des Fonds

« Anil Mohan »

Anil Mohan
Chef des finances de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C. à titre de commandité de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., en tant que gestionnaire et promoteur des Fonds

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GESTION D'ACTIFS 1832 INC., S.E.N.C., À TITRE DE COMMANDITÉ DE GESTION D'ACTIFS 1832 S.E.C., EN TANT QUE GESTIONNAIRE, PROMOTEUR ET FIDUCIAIRE DES FONDS

« John Pereira »

John Pereira
Administrateur

« Jim Morris »

Jim Morris
Administrateur

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS

Le 29 janvier 2021

À notre connaissance, la présente modification n° 2, datée du 29 janvier 2021, avec la notice annuelle datée du 16 novembre 2020, telle que modifiée par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020, et le prospectus simplifié daté du 16 novembre 2020, tel que modifié par la modification n° 1 datée du 10 décembre 2020 et la modification n° 2 datée du 29 janvier 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Anil Mohan »

Anil Mohan
Chef des finances
Gestion d'actifs 1832 Inc. S.E.N.C., à titre de
commandité de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.,
en tant que placeur principal des Fonds